



Introduction à la journée du 8 juin 2015 sur les investissements à impact social

Les « Social impact bonds » ou « titres à impact social » et plus largement les investissements à impact social sont une tentative pour le capital, les banques, l'« industrie financière » et les grands groupes multinationaux d'investir et de s'approprier un secteur qui, pour une grande part, leur a échappé jusqu'à présent.

Le domaine social leur avait échappé en partie parce que jusqu'à présent les bénéfices possibles et les taux de rentabilité y sont insuffisants, et que le poids de « l'Etat social » ou plutôt la socialisation des risques et des garanties, des prestations, y est encore prépondérant. Bien sûr, il y a des tentatives depuis longtemps pour privatiser les prestations sociales. Des privatisations partielles ont réussi, par exemples des cliniques privées se sont multipliées et de véritables multinationales de la santé se sont créées dans ce secteur particulier. L'industrie de la chimie domine le secteur des médicaments...etc. Mais le cœur du système social bâti à la sortie de la seconde guerre mondiale en Europe a malgré tout résisté à ces attaques.

Bien sûr aussi, les modes de gestion mis en place à la Libération ont été peu à peu perverti et de moins en moins paritaire, de moins en moins commun pour s'étatiser. Mais les gens sont restés attachés à leur sécurité sociale, à leurs mutuelles (même si elles ont beaucoup dérivé vers le marché ces derniers temps), à leur système de retraite par répartition.

Les luttes des travailleurs et des populations dans leur ensemble sont sans nul doute à la base de cette résistance. C'est pourquoi aujourd'hui l'attaque est plus sournoise. Les grandes entreprises ont compris que les deux marchés de demain sont celui de la pauvreté [*car si les pauvres n'ont pas beaucoup d'argent, ils sont nombreux et peuvent s'endetter si on s'y prend bien (voir les microcrédits)*] et celui de l'environnement.

Contrôler ces marchés est donc vital pour elles. Pour l'environnement, c'est quasiment fait avec le « greenwashing », le verdissement de la production sans rien modifier sur les rapports d'exploitation des populations et de la nature. Le domaine social, au moins résiste partiellement encore et toujours à leur appétit. Le capital n'a pas encore trouvé le modèle économique qui convient pour dégager des taux de rentabilité qui satisfassent leur besoin de lucre. Les « social impact bonds » relèvent de cette recherche.

Cette recherche fait feu de tout bois. Elle utilise toutes les techniques financières possibles et joue sur les ambiguïtés des solutions proposées dans un contexte de diminution des crédits publics. Ces diminutions étant provoquées par : des politiques d'austérité pour les peuples et des vaches grasses pour les banques et les groupes du CAC40. Sont appelées au défilé :

- 1) La philanthropie, le mécénat sous toutes ses formes (financier, de compétence...) sont mobilisés pour ces objectifs, en mettant en avant la générosité des mécènes sans discuter le détournement d'impôt que cela représente en raison des déductions fiscales qui lui sont attachées.

- II) La notion nouvelle d'entrepreneuriat social, sans définition claire. Mais avec une dénomination trompeuse car elle laisse entendre que ce serait des entrepreneurs sociaux (ce qui est déjà en soi un oxymore) alors que ce n'est qu'une nouvelle appellation d'entreprises classiques dans des domaines exotiques ou un peu innovants.
- III) Les investissements à impact social, avec au cœur les SIB qui laisse entendre que l'on peut avoir en même temps un « retour social » sans que personne ne sache ce que cela signifie exactement, et un retour financier qui lui est très concret puisque le chiffre de 13% est avancé par les promoteurs du projet et que certaines expériences en Australie ont dégagé encore plus, jusqu'à 15%.

Il s'agit bien d'une tentative d'appropriation du domaine social par les capitalistes, banques, assurances, grands groupes industriels, pour le contrôler totalement, en fixer les normes, les mettre en œuvre, contrôler le fonctionnement et les flux financiers, en exclure la puissance publique du fonctionnement en lui assignant comme seule fonction d'assurer par les finances publiques (les impôts des citoyens) le rendement escompté. Il s'agit bien entendu d'exclure les citoyens et les populations de la « gouvernance » et de la gestion du secteur les réduisant à des clients voués à payer ou à ne pas « consommer » c'est-à-dire à ne plus bénéficier des prestations puisqu'ils ne peuvent pas payer. La charité remplaçant la solidarité pour les plus pauvres, à condition qu'elle ne coûte pas trop cher au capital et qu'elle s'exerce entre les couches populaires.

Le Collectif des associations citoyennes, dès la parution du rapport du comité français du G8, présidé par M. Hugues SIBILLE, a alerté sur les dangers de ces propositions, leur caractère pernicieux et a mobilisé, avec une première conférence débat le 27 novembre dernier, l'organisation de débats et l'information sur son site internet.

Dans la réponse à une question au gouvernement posée à l'Assemblée Nationale par Madame la députée Jacqueline FRAYSSE, le 26 mai 2015, Madame Carole DELGA, Secrétaire d'Etat chargée entre autre de l'économie sociale et solidaire a répondu au nom du gouvernement que celui-ci « *ne donnerait pas suite au rapport SIBILLE* ». Mais la propagande pour vanter les avantages des investissements à impact social et de la philanthropie se poursuit dans la presse. Des expériences sont envisagées par France active à Strasbourg par exemple. Le Mouvement associatif (ex CPCA) lui même n'est pas hostile à des expériences sous certaines conditions qu'il compte imposer aux financeurs. Mais il est à craindre que le rapport de force ne soit pas en sa faveur. Les grandes écoles de commerce et de management, certaines universités comme Paris/Dauphine créent des chaires d'enseignement sur l'ESS et la philanthropie, financées par les philanthropes que sont les grandes banques ou les fondations des grandes multinationales, pour former les futurs managers de ce secteur selon les théories et les méthodes néolibérales. Certes d'autres universités ou organismes de l'enseignement supérieur font des enseignements moins orientés et plus conformes à ce qu'est l'ESS comme le CNAM ou l'université de Reims. Mais où ira l'argent ? Poser la question c'est déjà y répondre.

Le but de cette journée est d'avertir des militants des associations, débattre des dangers de ces investissements à impact social, essayer de dégager des propositions pour que les associations collectivement et chacune pour ce qui la concerne puisse poursuivre leur action en vue de l'intérêt général et pas du profit pour une minorité. L'esprit de lucre n'anime pas les associations citoyennes. Et former des militants pour débattre en connaissances de cause dans tous le pays.

Jean Claude BOUAL Président du Collectif des associations citoyennes.

